



LETTRÉ D'ENGAGEMENT

Je soussigné, Monsieur **Kleber DE SOUZA E SILVA**, Directeur Général Adjoint en charge des Branches Minières confirme l'engagement de la Société ERAMET, Société de droit français au capital de 80 883 303.80 euros, dont le siège social est à Paris, 10 Boulevard de Grenelle, CS 63 205 – 75 015 Paris, d'apporter, à première demande, au bénéfice de la Province Sud, une garantie financière d'un montant maximum de deux cent trente et un millions cent cinquante-cinq mille cent XPF (231.155.100 XPF) à la Société Le Nickel-SLN, SA au capital de 2 107 368 000 XPF, dont le siège social est 2, rue Desjardins, BP E5, 98848 NOUMEA CEDEX, sa filiale, dont elle détient 56% du capital, qui sollicite l'autorisation d'exploitation du gisement Pauline/ Revanche situé sur le massif de Dothio à THIO afin de lui conférer les moyens financiers d'honorer ses engagements pour la réhabilitation et la remise en état de zones dégradées par l'exploitation, tels que prévus par l'article Lp 142-24 du code minier de la Nouvelle-Calédonie.

La présente engage la Société ERAMET jusqu'à l'obtention d'une caution bancaire par la Société Le Nickel-SLN qui couvrira la période quinquennale prévue par l'article H3 de la Circulaire d'application fixant le contenu des demandes d'autorisation des travaux et des déclarations périodiques.

Fait à Paris, le 09/07/2018

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Kleber de Souza e Silva".

Kleber DE SOUZA E SILVA

Directeur Général Adjoint
en charge des Branches Minières